



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis n°20-23284

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <http://www.boamp.fr/avis/detail/20-23284/officiel>

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : **56**

Annonce No **20-23284**

Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune de Saint-Avé.

Correspondant : Mme le maire, mairie, place de l'hôtel de Ville 56890 Saint-Avé, tél. : 02-97-60-70-10, télécopieur : 02-97-44-58-91 adresse internet : <https://www.saint-ave.bzh> .

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalisbretagne.org> .

Objet du marché : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage : accompagnement à la programmation urbaine "Coeur de Ville" de Saint-Avé.

Catégorie de services : 12.

CPV - Objet principal : 71300000

Objets supplémentaires : 71336000

79311000

71310000.

Lieu d'exécution : mairie, place de l'hôtel de Ville, 56890 Saint-Avé.

Code NUTS : FRH04.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

la procédure est adaptée restreinte soumise aux articles L. 2123-1 et R. 2123-1-1° du Code de la commande publique. Le présent avis est un appel à candidatures. L'objectif des études est de réaliser un pré-programme urbain de la zone d'aménagement concerté "Coeur de Ville" afin de permettre à la collectivité de retenir une programmation et un montage opérationnel et juridique adaptés

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les prestations sont décomposées en trois phases. 1^{ère} phase : diagnostic stratégique de pré-programmation de l'opération urbaine; 2^e phase : proposition d'un préprogramme urbain sur la ZAC "Coeur de Ville"; 3^e phase : accompagnement au



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

choix du mode de réalisation pour la mise en oeuvre opérationnelle du projet. Le détail des prestations est indiqué au cahier des charges notamment le cahier des clauses techniques particulières (Cctp). Le périmètre de la zone concernée par les études figure au dossier de création.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 17 septembre 2020.

Cautionnement et garanties exigés : il n'est pas exigé de retenue de garantie ni de cautionnement.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

les prestations seront financées par le budget(s) de la commune par ses fonds propres. Elles seront payées par virement administratif dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique. Des intérêts moratoires pourront être versés. Il n'est pas prévu le versement d'avance. Les prestations sont réglées par un prix global forfaitaire. Le prix du marché est révisable.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire du marché. Les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : le présent avis est un appel public à candidatures, il n'est pas demandé aux candidats de remettre une offre à ce stade. Les critères de sélection des candidatures sont indiqués ci-dessous. Ils sont détaillés dans le règlement de consultation. Les candidats seront sélectionnés sous réserve de la conformité des pièces aux exigences de la réglementation et du règlement de consultation. Les candidats devront détenir les compétences avérées nécessaires en -programmation urbaine générale

-Programmation urbaine thématique (habitat, activités économiques et commerce, mobilités, offres de services et d'équipement, environnement et énergie...),

- politiques publiques et prospective territoriale,

- économie de l'aménagement, stratégie foncière, montages juridiques, administratifs et financiers.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : les conditions pour se porter candidat, les renseignements et pièces à fournir ainsi que les critères de sélection des candidatures sont détaillés dans le règlement de consultation.

les candidats peuvent aussi utiliser le Document Unique de Marché Européen (Dume).

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre :

5.
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : lorsque le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur au nombre minimum indiqué, l'acheteur peut poursuivre la procédure avec ces candidats. Les critères objectifs de sélection sont : la pertinence de la composition de l'équipe ; l'adéquation des références réalisées (ou en cours d'exécution) et présentées ; les capacités économiques et financières ; la qualité de la note de présentation et de l'organisation de l'équipe. Ces critères sont détaillés dans le règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des candidatures : 14 avril 2020, à 17 heures.

Date limite de réception des offres : 22 juin 2020, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AMO CENTRE VILLE.

Renseignements complémentaires : les modalités de jugement des candidatures et des offres (critères, sous-critères éventuels et éléments de jugement des offres, pondération) sont indiquées dans le règlement de la consultation. Les séances d'ouverture et d'analyse des plis ne sont pas publiques. L'acheteur prévoit l'organisation d'entretiens et des négociations en phase offre ainsi que des modalités pour les questions et réponses sur le besoin (voir le détail des dates prévisionnelles et modalités dans le règlement de consultation). L'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sans négociation. Conformément à l'article L.2132-2 du code de la commande publique, pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur demande via la plateforme de dématérialisation officielle : <https://marches.e-megalisbretagne.org>. Les délais sont indiqués dans le règlement de consultation.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à l'adresse électronique suivante : <https://megalisbretagne.org> (entité : ville de Saint-Avé). Il ne sera pas remis de dossier sur support papier ni sur support physique électronique.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les pièces de candidatures et d'offres à transmettre et les modalités de transmission sont précisées dans le règlement de la consultation. Les plis devront être remis uniquement par voie dématérialisée sur le profil d'acheteur : <https://megalisbretagne.org> (Entité : ville de Saint-Avé). Ils devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des plis. Les dossiers remis sur support papier ou support physique électronique seront traités comme étant irréguliers.



BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17 mars 2020.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif 3, contour de La Motte 35000 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, télécopieur : 02-99-63-56-84 adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr> .

Organe chargé des procédures de médiation : comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics immeuble Skyline 22, mail Pablo Picasso B.P. 24209 44042 Nantes Cedex 1, tél. : 02-53-46-79-83, courriel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : greffe du tribunal administratif 3, contour de La Motte 35000 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr, télécopieur : 02-99-63-56-84.